

*Privilège*

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, l'imagination de mon collègue est un petit peu trop fertile en l'occurrence. Petro-Canada est une société rentable, mais elle n'est plus d'intérêt public.

Nous croyons que Petro-Canada pourra être une société plus forte, plus saine et plus productive dans le secteur énergétique au Canada, si elle peut avoir accès à des investissements privés. Grâce à ces investissements, elle pourra grandir et prendre de l'expansion. Elle continuera d'être entre des mains canadiennes, mais les Canadiens seront en mesure d'y investir directement. Cela aidera la société à étendre ses marchés. Je suis persuadé que mon collègue ne voudrait pas que la société Petro-Canada ne puisse progresser, faute d'argent. De cette façon, la société aura l'argent nécessaire pour prendre de l'expansion et être un géant prospère dans le secteur pétrolier au Canada.

**M. le Président:** La parole est au député d'Edmonton-Est, pour une brève question.

**M. Ross Harvey (Edmonton-Est):** Monsieur le Président, avec son plan de contrôle des dépenses, le gouvernement affirme qu'il réduira ses dépenses de 2,1 milliards de dollars en cinq ans—non pas en limitant sa croissance ou en gelant ses dépenses, mais en pratiquant des coupes, en éliminant des programmes et en renonçant à des projets. De ces 2,1 milliards, c'est l'Alberta qui écoperait de coupes de plus de 850 millions, soit 40 p. 100 ou près de la moitié des compressions annoncées.

Ma question s'adresse au premier ministre. Les députés conservateurs de l'Alberta, y compris le vice-premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ne se sont-ils pas opposés à cette attaque en règle contre l'Alberta? Ou bien, n'a-t-on tout simplement pas tenu compte de leurs objections?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, examinons les articles du plan de contrôle des dépenses un à un. Nous avons traité l'Alberta sur le même pied que l'Ontario ou la Colombie-Britannique.

Il y a trois provinces canadiennes qui ne reçoivent pas de paiements de péréquation. C'est le facteur qui a fait la différence. Si nous n'avions pas fait une telle distinction, je suis convaincu que le député pousserait de hauts cris et nous reprocherait de nous en prendre aux provinces les

plus démunies du Canada. Nous avons donc fait une distinction.

Pour ce qui est du projet OSLO, nous mènerons l'étape des travaux d'ingénierie à terme, mais compte tenu de notre situation financière et des perspectives économiques du projet, nous avons jugé qu'après cela, il ne serait pas sage de continuer à injecter beaucoup de fonds publics dans sa réalisation.

Nous estimons que notre programme général, tant pour l'ensemble du gouvernement que l'ensemble du pays, est juste et équilibré.

\* \* \*

## QUESTION DE PRIVILÈGE

## LES RÉPONSES AUX QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Plus tôt aujourd'hui, monsieur le Président, je vous ai donné avis de mon intention de soulever la question de privilège immédiatement après la période des questions au sujet d'une réponse donnée à la Chambre et à moi-même concernant ma question n° 162 inscrite au *Feuilleton*.

Par écrit, j'ai indiqué à la présidence—et je suis prêt à le faire encore—que, si elle juge que ma question de privilège est fondée, je proposerai la motion appropriée afin de renvoyer l'affaire à un comité parlementaire.

Comme vous le savez, monsieur le Président, le 27 avril 1987, le gouvernement du Canada, répondant à une question au *Feuilleton*, avait donné des renseignements inexacts à la Chambre. Il s'agissait également d'une question que j'avais posée au sujet de factures qu'un dénommé Giovanni Mowinkle avait présentées au gouvernement du Canada.

Ce dernier avait répondu qu'il n'avait pas retenu les services de M. Mowinkle. Le 27 avril 1987, le gouvernement a finalement reconnu qu'il avait fait une erreur ou donné de mauvais renseignements à la Chambre.

J'ai accepté l'excuse du ministre et la présidence a déclaré:

J'aimerais remercier le ministre de sa franchise. Également, la Chambre est reconnaissante au député de Glengarry—Prescott—Russell d'avoir accepté l'explication et de l'avoir fait de bonne grâce.

Je suis convaincu que le ministre saura transmettre à ceux qui sont chargés de répondre aux questions écrites l'exigence formulée par le député de Windsor—Ouest, à savoir qu'ils doivent lire attentivement les questions avant d'y répondre.